

# **Aspects sémiotiques, pragmatiques et didactiques de l'hymne national béninois en Fongbe (Nouveau kwa)**

**Koffi Julien GBAGUIDI**

Docteur en Sciences du langage, Université d'Abomey-Calavi (UAC)  
Chercheur au Laboratoire de Dynamique des Langues et Cultures (LABODYLCAL), UAC  
Enseignant à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) et à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), UAC

*Perspectives & Sociétés*, N°1, janvier 2010

ISSN 1840-6130

**Pour citer cet article :**

— GBAGUIDI K. J., Aspects sémiotiques, pragmatiques et didactiques de l'hymne national béninois en Fongbe (Nouveau kwa). *Revue Perspectives & Sociétés*, N°1, janvier 2010

© CAREDE, 2010. Tous droits réservés pour tous pays.

Toute reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit, sans l'approbation du CAREDE.

## **RESUME**

L'hymne national béninois repris en langue nationale fon, présente particulièrement un symbolisme vodouesque, principale source de communauté de destin véhiculée par la culture. Les termes lexicaux clés rendent compte de cette base culturelle vitale, preuve que la langue est la verbalisation de la culture du peuple qui la possède et l'utilise. L'étude pose la problématique et les approches de solutions quant à la recherche d'une adéquation de la politique linguistique et de la politique éducative au Bénin, où français et langues nationales continuent de susciter des polémiques dans le système éducatif formel. Utilisant le modèle d'analyse sémiotique du groupe d'Entrevernes (1988) et le modèle pragmatique de la théorie de la Pertinence de Sperber et Wilson (2000), la présente étude révèle que les termes lexicaux clés de l'hymne national en fongbé sont plus pertinents, plus significatifs et plus didactiques pour traduire l'esquisse du projet de société dans ledit hymne. L'étude propose en fin de compte un multilinguisme progressif "langues nationales – français – anglais et autres langues étrangères" du cours maternel à l'université au Bénin.

**Mots clés :** Hymne, vodoun, sémiotique, didactique, pragmatique, multilingue.

## **ABSTRACT**

The multilingual context of the French-speaking African countries supports polemic on the choice of the languages in the processes of education. On the basis of the fact that a national anthem is a didactic text par excellence for an independent State, it is convenient to reflect on the importance of the national languages in the processes of development of the African countries, starting from a comparative study of the Beninese French national anthem and in fongbé. In the majority of the French-speaking African countries, the statute of the national languages remains lower than that of the French language. Indeed the latter is the official language of these countries and is used in the administrations and at the school. However, it does not manage to translate all the essential cultural considerations for an effective and efficient education of the African people. The present study exposes some aspects semiotics, pragmatic and didactic of the Beninese national anthem in fongbé which one explicitly does not find in the French text according to semiotic analysis (Groupe d'Entrevernes, 1988) and to pertinence theory (Sperber and Wilson, 2000).

**Keywords:** Anthem, vodoun, semiotic, didactic, pragmatic, multilingual.

## **1- PROBLEMATIQUE**

Le contexte multilingue des pays africains francophones favorise des polémiques sur le choix des langues dans les processus d'éducation. Partant du fait qu'un hymne national est un texte didactique par excellence pour un Etat indépendant, il est opportun de réfléchir sur l'importance des langues nationales dans les processus de développement des pays africains, à partir d'une étude comparative de l'hymne national béninois en français et en fongbé.

Dans la plupart des pays africains francophones, le statut des langues nationales demeure inférieur à celui de la langue française. En effet cette dernière est la langue officielle de ces pays et est utilisée dans les administrations et à l'école. Cependant, elle n'arrive pas à traduire toutes les considérations culturelles indispensables pour une éducation efficace et efficiente des peuples africains. La présente étude expose quelques aspects sémiotiques, pragmatiques et didactiques de l'hymne national béninois en fongbé qu'on ne retrouve pas explicitement dans le texte en français.

La problématique se résume à comment montrer le potentiel didactique des langues nationales en contexte endogène. Il s'agit de présenter la profondeur sémantique et sémiotique des informations du texte de l'hymne national en fongbé par rapport à l'hymne national en français.

## **2- HYPOTHESES – BUTS ET OBJECTIFS DE L'ETUDE**

Loin de revenir sur les lacunes dans certains travaux (Calvet, 1974, Champion, 1974 et Kesteloot, 2001) présentant l'infériorité des langues nationales africaines par rapport aux langues de grande communication que sont l'anglais, le français, l'espagnol, il est question de montrer que le discours didactique revêt une plénitude informative quand il renferme des paramètres socio-culturels, sémiotiques et pragmatiques que seule la culture endogène permet de mieux comprendre. L'étude part de deux principales hypothèses :

- (h1) : Tout projet commun de société (PCS) n'est mieux exprimé que dans la langue et la culture du peuple qui l'élabore. Cette première hypothèse est d'ailleurs exposée par un dicton en langue fon traduit comme suit : « la véritable préoccupation de quelqu'un n'est mieux exprimée que dans sa langue ».

- (h2) : La langue est la verbalisation de la culture vue comme l'ensemble des rapports de l'homme avec la nature environnante, dans un cadre conceptuel et spirituel.

Les buts ou les objectifs sont de contribuer à la valorisation des langues nationales africaines d'une part et d'aider les décideurs politiques, les populations à accorder un statut plus bénéfique aux langues nationales, indispensables dans les systèmes éducatifs formels et non formels, dans les services administratifs, actives pour le dialogue interculturel conduisant au développement durable.

Partant de la problématique et des hypothèses, comment pouvons-nous démontrer que les langues maternelles sont plus indiquées pour servir de médium d'instruction et d'éducation des peuples ?

### **3- APPROCHE METHODOLOGIQUE**

Plusieurs travaux de linguistes, de littéraires et de sociologues béninois à savoir Capo H.B.C, Gbéto F., Midiohouan G.O., Assaba C., Aguessy H., etc ont abordé la place primordiale qu'occupent les langues africaines et béninoises dans le développement de l'Afrique d'une part et du Bénin d'autre part.

La méthodologie est celle de triangulation qui met l'accent sur la description et l'analyse contextuelles. Il s'agit d'explorer le domaine du langage culturel difficile à conceptualiser car relevant à la fois des théories linguistiques, psychologiques, de communication et de pragmatique. Une investigation ultérieure rigoureuse fondée sur une perspective pragmatique est envisagée. Elle va permettre d'approfondir les aspects interculturels en vue de faciliter un dialogue interculturel actif et humaniste pour une mondialisation intégrative des minorités et des majorités linguistiques.

### **4- CONTENU DE LA RECHERCHE ET ANALYSE DES DONNEES**

#### ***4-1. Champ exploratoire***

L'investigation porte sur les caractéristiques tridimensionnelles de toute langue : langage humain – produit social et système de communication – langue "verbalisation de la culture d'un peuple".

Elle présente une limite fondamentale car elle porte sur un corpus très réduit. Ce corpus est peu représentatif du point de vue de la quantité. Toutefois, elle fait ressortir des aspects linguistiques, sociaux et culturels pertinents. De ce fait, c'est un corpus suffisant et satisfaisant du point de vue qualitatif.

#### 4-2. Présentation des données

Le tableau présente les deux premiers couplets de la version fon de l'hymne national béninois. Les mots, syntagmes et énoncés de ce tableau transmettent des messages précis. Ces messages comportent des éléments culturels endogènes qui sont les référents contextuels et sont adressés à un peuple bien identifié, lequel est le peuple béninois destinataire.

**Tableau N°1 : Quelques données de l'hymne national béninois en fongbé vs en français**

<b>Corpus 1 : Hymne national du Bénin en fongbé</b>	<b>Corpus 2 : Hymne national du Bénin en français</b>
HANGBE DÉ DI SIN AYITEHONNU	L'AUBE NOUVELLE
Benɛtovi lɛɛ mi, mi si te ÓÓ ! Mi si te b'a nyi mi désũ Ayí do hũnhon dÓ ayí jí wɛ Mi bo fon	Enfant du Bénin, debout La liberté d'un cri sonore Chant aux premiers feux de l'aurore Enfants du Bénin, debout
(1) ɛɛn sin hwexonu wɛ Yolo éyɛ ko so akpakpa togbo miton lɛɛ Bo ye ko jɛ godo mɛ Lobo kpan akon Bo van kan kpo xomɛ hunhun kpan Bo yi sozonu Bo kanjo kon nyi ayi bi vannya vannya	(1) Jadis à son appel Nos aïeux, sans faiblesse Ont su avec courage, ardeur Pleins d'allégresse Livrer au prix du sang Des combats éclatants
(2) Benɛto-lidoteto din ton lɛɛ Mi lo kan wezun wa Mi sɛ ta kpélé bo ma so kanlan gbe o B'a mo gan do wa to yɛ zo Nu é na yi ta bo nu vivu vivu Mítou lɛɛ ka na wa mo gu ton badu la	(2) Accourez, vous aussi bâtisseurs du présent Plus fort dans l'unité chaque jour à la tâche Pour la prospérité Construisez sans relâche

De ce tableau, il ressort certaines expressions explicites en fongbé qui ne sont pas dans le texte français. Une analyse plus approfondie de ce tableau nous permettrait de mieux apprécier les données sémiotiques et pragmatiques qui enrichissent le texte en fongbé au détriment du texte en français.

## **5- RESULTATS**

### **5-1. Aspects ethno-anthropologiques et symbolisme vodouesque du texte en fongbé**

Les termes lexicaux symbolisant le vodoun chez le fon sont : sozonu, kanjo, vivu miton lææ, gu. "Sozonu" signifie face au feu et sous-entend que les bâtisseurs de la nation doivent s'exposer au danger, à l'épreuve jusqu'au sacrifice suprême. "Kanjo" est également l'expression symbolique du sacrifice suprême. Selon plusieurs légendes ou mythologies, le sacrifice suprême est ce sacrifice qui fait appel au sang humain livré à Dieu ou aux divinités. Nous pouvons citer entre autres sacrifices humains, celui d'Abraham voulant sacrifier son fils Isaac à Dieu, celui de Jésus offrant sur la croix, son sang à Dieu (Cf récits bibliques) et celui de la reine Pokou offrant son fils unique aux divinités pour sauver son peuple, le peuple baoulé de la Côte d'Ivoire.

"vivu vivu miton lææ » désignant ici les descendants ou les générations futures, montre bien que la nation doit être comprise comme une unique entité vivante et que son épanouissement dépend de l'héritage qu'on réserve aux progénitures par le travail et par le sacrifice. Ici, le symbolisme de la collectivité et de l'unité est très déterminant. « gu » est dans le présent contexte, synonyme d'héritage sacré. En effet, « gu » est un homonyme homographe de « gu » qui désigne le dieu de la métallurgie, du feu. « Gu » est une divinité liée à la vie de chaque individu travailleur, gagnant de l'argent fait à partir de métal. C'est la divinité du travail et de la richesse. Elle joue donc un rôle pour la paix, la quiétude, le bonheur des individus et des peuples. C'est la divinité qui aide à gérer le patrimoine acquis par le travail. Par conséquent, tout héritage doit être géré selon les principes de justice, d'amour et de partage équilibré au risque de voir la colère de cette divinité s'abattre sur le mauvais gérant des biens légués par les ancêtres. « Gu » punit les malfaiteurs, les criminels, les voleurs qui subissent des accidents mortels (Cf travaux de Claude Assaba sur la symbolique du sang et du fer dans la tradition béninoise).

### **5-2. Aspects psychologiques**

Les aspects psychologiques sont relatifs à l'invite au réveil, au combat pour la liberté, au travail, à l'unité, à la lutte contre la division, à l'obligation de transmettre un héritage profitable à la progéniture.

Cette pédagogie met l'accent sur la signification de la vie et sur la mission individuelle et collective dans la construction de la nation.

### ***5-3. Aspects pragmatiques et communicatifs***

Pour faire une lecture objective de cette chanson nationale, il faut dépasser la définition simpliste de Roland Barthes (1970) selon laquelle : « La signification est l'acte qui unit le signifiant au signifié ». Aller plus loin que cette définition est nécessaire car le signifiant et le signifié n'épuisent pas l'acte sémantique et sémiotique. Le signe est déterminé aussi par sa valeur, par ses contours, son environnement et par le contexte de son actualisation.

Du coup, la signification dépasse le cadre du signe linguistique, c'est-à-dire de l'association, du concept et de l'image acoustique pour se faire voir aussi au niveau implicite du langage, lisible surtout grâce au contexte socio-culturel et aux dispositions cognitives et métacognitives liées à l'environnement du sujet parlant.

La typologie pragmatique du texte 1 (tableau 1) révèle qu'il est plus performatif que le texte 2 (tableau 1) car il expose des prises d'initiatives et des changements de comportements plus explicites (*Mi se ta kplé bo ma so klan gbè o*) vs (*Unissez-vous et ne cédez plus jamais à la tentation de la division*).

Suivant la thèse de John Austin (1970) qui propose la théorie des actes de langage, le caractère performatif de l'hymne national béninois se démontre au détriment de son aspect constatif. Dans ce texte, la fonction principale du langage d'agir sur le monde plutôt que de le décrire selon John Austin et John Searle (1972 et 1982) est clairement présente. Par ailleurs, le texte du corpus 1 est plus pertinent (Sperber et Wilson : 1989) et plus contextuel que le texte 2 en français.

En effet, le contexte présente un sous-ensemble d'informations disponibles au destinataire dans l'environnement cognitif mutuel au locuteur et au destinataire lié à un héritage culturel et spirituel sacré. Dans le contexte fon, l'hymne national béninois est un énoncé pertinent car il produit inéluctablement des effets sur les destinataires. Une analyse sémiotique du corpus 1 montre que sa composante narrative se présente comme suit :

- la narrativité rendue par la différence entre les données implicites : bâtisseurs, travailleurs, combattants d'un côté et paresseux, tricheurs, peureux d'un autre ;

- “ l'état et transformation" qui précise ce qui relève de l'être, de ce qui est et ce qui relève du faire, de ce qui est à bâtir ;
- Le programme narratif (PN) qui est la suite d'états et des transformations qui s'enchaînent sur la base d'une relation Sujet-Objet (S-O) et de sa transformation. Cette relation est traduite dans le texte 1 par la nation et le bien-être de la nation (Benɛɛtovi læɛ mi ... Na wa mo gu ton b'a du la)

Ici le langage culturel privilégie la communauté au détriment de l'individu dont le bonheur dépend strictement du bonheur de la communauté toute entière.

## **6- DISCUSSIONS**

Elles portent sur la dimension culturelle de l'acte de langage humain, sur l'importance de la culture dans tout processus d'éducation et dans l'élaboration de tout projet de société et enfin sur la nécessité d'un multilinguisme progressif dans le système éducatif béninois. Les discussions viennent éclaircir davantage certains points des résultats présentés.

### **6-1. La dimension culturelle de l'acte du langage humain**

Partant des résultats de la présente étude, l'hypothèse (h1) est vérifiée. L'hymne national béninois, considéré comme un projet de société implicitement formulé, est plus explicite en langue fon qu'en français.

En langue fon, le texte comporte plus de périphrases contrairement au texte en français qui exploite la litote. A titre illustratif, l'expression « livrez au prix du sang » qui est une litote est rendue en fongbé par la périphrase « la joie au cœur, ils s'étaient résolument rendus au rude combat et le sang s'est répandu sur tout le sol. »

Il s'agit bien entendu d'une invite adressée aux enfants du Bénin pour la cause nationale jusqu'au sacrifice suprême fondé implicitement sur les bases spirituelles vaudouesques, traduites par le pacte de sang.

En relevant les lexèmes clés : kpan akon (endosser au cœur = avoir l'audace), sozonu (exposé au feu), vivu vivu miton læɛ (les lointains descendants), godo (culotte de guerre, de combat, de travail sous forme de cache-sexe), etc, on peut soutenir que l'hypothèse (h2) est également vérifiée.

## **6-2. Importance de la culture dans tout processus d'éducation et dans l'élaboration de tout projet de société**

En comparant la traduction littérale fon de l'hymne national au texte original français, on constate que les valeurs sémantiques des termes utilisés par la langue fon comportent une bonne dose culturelle. La version fon fait clairement ressortir des éléments relatifs au pacte de sang, à la conviction, au respect de la chose sacrée, à la priorité de la collectivité sur l'individu, au combat, au travail. Le texte invite à un devoir de sacrifice, de responsabilité, de labeur, selon les prescriptions des lois des ancêtres et des divinités. Ainsi, l'approche de Basile Kossou et de Paul-Marc Henry (1985) selon laquelle la culture est l'organe moteur de tout développement est plausible.

L'éducation de l'individu et celle du peuple doivent être basées en priorité sur la culture. Au Bénin, la culture endogène est fortement teintée de vaudouisme. Ce vaudouisme a pour bases philosophiques, théologiques et spirituelles, la connaissance objective de la relation entre Se (principe vital) et Gbe (monde) laquelle implique la compréhension des notions capitales : gbeto (homme), seḡbo (Etre du commencement ou se du monde) et Gbedoto (raison transcendante ou créateur) selon Basile Kossou (1983).

Dans le corpus 1, on dénote le langage du Fa chez les Fon. Ce langage procure à la fois la parole vitalisante (Gbe-Meji) et celle dévitalisante (Yeḡku-Meji) sous forme de mise en garde didactique contre le refus d'accomplir la digne mission de construction.

Le refus de lutter, de travailler conduit à la mort de la communauté, de la nation. D'où la mise en garde se justifie. D'ailleurs B. Kossou (1983 : 164-165) explique que vivre est un devoir chez les Fon : « La première condition d'existence est un devoir, devoir de vivre, devoir de participer à la vie. » Cette explication s'accroît quand il expose que la vie est la première propriété, le premier devoir, le principe même du devoir social, la manifestation du se.

## **6-3. Nécessité d'un multilinguisme progressif dans le système éducatif béninois.**

### ***6-3.1. Le problème de politique d'Alphabétisation pour le Développement***

Les publications de l'Unesco au plan international, celles du Centre National de Linguistique Appliquée (CENALA) et de la Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes (DGAEA) au Bénin, montrent qu'alphabétiser en langues nationales, est une démarche importante pour un meilleur partage des informations utiles pour le développement des peuples.

De l'analyse des documents relatifs aux objectifs de développement, il ressort une problématique récurrente : comment conduire le Bénin sur la voie de l'émergence et du développement en luttant stratégiquement contre la pauvreté ?

Ces documents permettent l'identification des causes majeures du sous-développement à savoir :

- système éducatif peu dynamique ;
- précarité des conditions de la plupart des travailleurs : fonctionnaires, paysans, ouvriers, artisans, etc... ;
- fort taux d'analphabétisme des populations ;
- Economie peu diversifiée, centrée essentiellement sur l'agriculture et la fiscalité ;
- Mauvaise gouvernance de l'Etat ;
- Corruption
- Chômage
- Administration publique centrale et administrations décentralisées peu performantes.

Ce diagnostic fait, une seule solution semble englober toutes les autres. Il s'agit d'éduquer, de former les populations pour une meilleure gestion de la responsabilité de vivre et de contribuer au développement. Cette solution renvoie à utiliser les langues nationales et les langues étrangères de grande communication dans le système éducatif formel et non formel. En effet, au cours des deux dernières décennies, la communauté internationale a pris conscience qu'il ne saurait y avoir de société ou d'économie équilibrée dans un monde affligé par la pauvreté.

Et que les pays économiquement pauvres sont ceux à fort taux d'analphabètes. Les formes viables de développement et les modes d'existence durables passent par l'éradication de l'ignorance dont le remède privilégié est l'éducation pour tous par l'alphabétisation, la formation scientifique, artistique, culturelle et religieuse à partir d'un système éducatif qui mette au premier plan les langues nationales.

### ***6-3-2. Les principes scientifiques justifiant la nécessité d'être alphabétisé et d'être formé dans sa langue maternelle***

Ces principes sont les résultats des travaux réalisés par d'éminents chercheurs. Ceux exploités dans la présente recherche sont tirés de quelques publications de l'UNESCO et du magazine scientifique « Sciences et Avenir ». Je me limite à mentionner quelques uns :

- L'enfant acquiert mieux et plus rapidement la connaissance si celle-ci est donnée dans sa langue maternelle ;
- L'individu n'acquiert efficacement et durablement des connaissances, des compétences et des concepts scientifiques nouveaux que dans une première langue bien maîtrisée, c'est-à-dire la langue maternelle avant de les acquérir dans une autre langue ;
- Le principe cognitif de pertinence et le principe communicatif de pertinence (Sperber D. et Wilson D. 1989 et 1995) montrent que la cognition humaine tend à maximiser la pertinence des entrées qu'elle traite, que tout énoncé communique une présomption de sa propre pertinence optimale et que la langue ne saurait être séparée de la culture ;
- Le langage socio-culturel à partir de la langue maternelle favorise la communication pragmatolinguistique dont l'objet est l'étude des effets sémantiques socialisés provenant de l'utilisation du langage et des significations déduites des codes sociaux ;
- La cognition naturelle se développe efficacement à partir de la langue maternelle car il existe un ensemble de capacités grammaticales innées qui permet à l'enfant d'entrer sans beaucoup d'effort dans l'apprentissage de sa langue, et à l'adulte d'avoir une intuition grammaticale, indépendamment de son niveau de scolarisation ;
- La déclaration universelle des droits linguistiques de Barcelone (Juin 1996) montre que tout peuple a le droit de promouvoir sa culture et sa langue.

En effet l'article 23 de cette déclaration stipule : « L'enseignement doit contribuer à favoriser la capacité de libre expression linguistique et culturelle de la communauté linguistique du territoire sur lequel il est dispensé ; l'enseignement doit contribuer au maintien et au développement de la langue parlée par la communauté linguistique du territoire sur lequel il est dispensé... » et l'article 24 précise : « Toute communauté linguistique a le droit de décider quel doit être le degré de présence de sa langue, en tant que langue véhiculaire et objet d'étude, et cela à tous les niveaux de l'enseignement au sein de son territoire pré-scolaire, primaire, secondaire, technique et professionnel, universitaire et formation des adultes... »

De ces principes, il ressort que pour réussir l'éducation et la formation, les langues nationales sont indispensables. Aussi faut-il planifier l'éducation et la formation scientifique dans les langues nationales et dans les langues étrangères de grande communication. Le multilinguistique progressif pourrait consister à l'usage des langues nationales des apprenants d'abord, du français ensuite, de l'anglais et des autres langues étrangères enfin, du cours primaire à l'université.

Le problème essentiel auquel est confronté les langues béninoises pour la dynamique de leur écriture en vue du développement, est le manque d'orthographe appropriée. Gbéto (2008) rédigeant son dictionnaire étymologique des emprunts d'origine européenne en langue fon, à partir de l'OUSG de Capo (2000), a confirmé que l'orthographe pour la transcription des langues nationales adoptée par la CNL (1975) et révisée par le Ministère de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MAPLN), est inadaptée. En effet le système de transcription retenu actuellement par le MAPLN, ne permet de régler le problème de hiérarchisation des unités grammaticales. Nous pensons que la non résolution de cette question d'orthographe que nous jugeons essentielle pour le développement des langues nationales, semble donner raison à ceux qui considèrent que nos langues ne sont pas suffisamment instrumentalisées pour être introduites à l'école formelle. Or, il est indispensable que l'instruction et l'éducation soient données en partie en langues maternelles.

En effet, Lê Thanh Khoi (1967) a démontré que : « Toute éducation est socialisation. Ni l'enfant, ni l'adulte ne peuvent être dissociés du milieu culturel dans lequel ils sont nés. Or la langue constitue un élément essentiel de ce milieu. Elle n'est pas seulement un complexe de mots et de formes grammaticales, mais surtout le véhicule des concepts et des traditions du groupe social, c'est-à-dire sa culture. En même temps que l'enfant l'acquiert, il assimile le milieu. »

La version fon de l'hymne national béninois montre clairement que le milieu béninois est fortement animiste d'où la nécessité d'éduquer les populations béninoises en tenant compte des éléments culturels et culturels tels que le Vodoun et le Fa. Pour y parvenir efficacement, il faut réussir l'instrumentalisation de langues maternelles béninoises du moment où les textes de politique linguistique garantissent le développement des langues nationales. Ces textes sont : le discours programme du 30 novembre 1972, Le discours d'orientation nationale du 30 novembre 1974, l'ordonnance du 23 juin 1975, l'article 3 de la loi fondamentale de 1977,

l'article 11 de la constitution de 1990, la charte culturelle fixée par la loi du 25 février 1991, la loi 2003-17 du 11 novembre 2003, la création du Ministère de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales le 2 novembre 2007. Toutefois, pour notre part, la question essentielle relative à l'introduction des langues nationales dans le système formel est : Le peuple béninois est-il réellement indépendant pour assurer son instruction et son éducation dans ses langues.

## **CONCLUSION**

De nombreuses personnes baignées dans la polémique, se demandent encore si les langues nationales béninoises peuvent favoriser un enseignement – apprentissage bénéfique dans le système éducatif. L'étude de l'hymne national en langue fon montre bien que les langues nationales sont autant riches que le français. De ce fait, et respectant les dispositions de la déclaration universelle des droits linguistiques, l'étude postule pour une exploitation systématique des langues nationales dans le système éducatif béninois ; ces dernières renferment de nombreux paramètres socio-culturels inexprimables dans les langues étrangères et nécessaires à la formation des esprits pour le développement endogène et partant pour le développement universel.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

Alliance biblique du Bénin, *Lire et compter en fongbé*, Cotonou, 2006.

ASSABA Claude, *Vivre et savoir en Afrique*, Paris, GREC, 1997

AUCLIN A. et MOESCHLER J., *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2<sup>e</sup> Edition., 2006

AUSTIN J-L, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970

BARTHES R., « L'analyse structurale du récit » in *Recherches de Sciences religieuses*, E. 58, 1970

CAPO H.B.C., *The new ewe orthography based on the Gbe Uniform Standard Orthography*. Cape Town: Casas& Garome (Labo-Gbe International), 2000

CAPO H.B.C., *Enseignement en langues maternelles pour le développement durable et un Bénin émergent*, Communication au premier colloque de l'UAC des Sciences, cultures et technologies du 25 au 29 juin 2007, Université d'Abomey-Calavi.

Dah ALIGBONON Akpochihala, *Vodoun au service du développement de l'être humain*, Tome 1, Cotonou, 2003

DUCROT O., « *De Saussure à la philosophie du langage* », Préface à J. Searle (1972), Paris, Hermann, 1972a

DUCROT O. et al, « Analyse du texte et linguistique de l'énonciation » in *Les mots du discours*, Paris, Minuit, 1980

DUCROT O., *Logique, Structure, Énonciation*, Paris, Minuit, 1989

GBAGUIDI J., *Dynamique et didactique des langues au cours d'initiation au Bénin : cas des écoles primaires de Godomey*, mémoire de maîtrise, UAC-FLASH-DSL, 2002

GBAGUIDI J., *Didactique des langues nationales au cours primaire au Bénin : Erreur de classification ou redéfinition des contenus et des compétences*. Communication au 25<sup>ème</sup> congrès des langues de l'Afrique de l'ouest, Ouidah, Bénin, 2006

GBAGUIDI J., *Cognition et perspectives didactiques du Fa pour le développement humain*. Communication au 26<sup>ème</sup> congrès des langues de l'Afrique de l'ouest, Winneba, Ghana et Culture vodoun-Interculturalité et Mondialisation, Programme de recherche Unesco Keizo OBUCHI, 2008

GBETO F., *Dictionnaire étymologique des emprunts en langue fon*, Casas, Afrique du Sud, 2008

Groupe d'Entrevernes, *signes et paraboles, sémiotique et texte évangélique*, Seuil, 1977

Groupe d'Entrevernes, *Analyse sémiotique des textes, Introduction – Théorie – Pratique*, Presses universitaires de Lyon, 6<sup>e</sup> Edition, 1988

HAZOUME P., *le Pacte de sang*, Paris, Institut Ethnologique, 1937

HAZOUME P., *Dogucimi*, Larousse, Paris, 1938

HENRY P-M et KOSSOU B, *la dimension culturelle du développement*, Lomé, les NEA/UNESCO, 1985

KOSSOU B, Sè et GBè, *Dynamique de l'existence chez les Fon, la pensée universelle*, Paris, 1983

MARTINET J., *Chefs pour la sémiologie*, Seghers, Paris, 1973

Lê Thanh Khoi, *L'industrie de l'enseignement*, Les Editions de Minuit, Paris, 1967

SEARLE J-R, *les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972

SEARLE J. R., *sens et expression*, Paris, Minuit, 1982

SENGHOR L. S., De la Négritude – Psychologie du Negro-Africain, in Revue Diogène, N°37, 1962

SPERBER D. et WILSON D., 1989, La Pertinence, communication et cognition, Paris, Minit.

THOMAS L. V., Cinq essais sur des lettres Africaines, Publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Dakar « Philosophie et Sciences Sociales » n°3, Dakar, 1968